

CURSUS DANSE

Préalablement à l'inscription, il est exigé un certificat médical spécifiant que l'élève est apte à la pratique de la danse.

Les durées des cours évoluent selon les niveaux. Des examens et/ou évaluations de danse sont organisés chaque année et sont obligatoires pour tous les élèves de moins de 18 ans. Le choix de la discipline (classique ou jazz) ne se fait qu'à partir de 8 ans (1^{ère} année de cycle 1).

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le vestiaire (sauf pour les éveils et initiation1). L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé dans les vestiaires.

Les élèves sont sous la responsabilité des parents tant qu'ils ne sont pas rentrés en cours avec le professeur. Chaque élève doit se munir de la tenue demandée par le professeur et se présenter en cours les cheveux correctement attachés.

Une fréquentation assidue aux cours et répétitions est exigée sous peine de non-participation aux galas de fin d'année, sans dédommagement financier. La participation aux galas implique la présence de l'élève à toutes les représentations ainsi qu'à la répétition générale.

- Les disciplines
CLASSIQUE (Sophie Villisech)
JAZZ (Fanny Le Gallou-Gaudens)
- L'organisation des parcours

CURSUS D'ENSEIGNEMENT DANSE	
PARCOURS D'EVEIL ET D'INITIATION	
EVEIL (Grande Section maternelle - 5 à 6 ans) durée 1h00	
INITIATION 1 (Cours Préparatoire - 6 à 7 ans) durée 1h00	
INITIATION 2 (CE1 - 7 à 8 ans) durée 1h00	
PARCOURS DIPLOMANT	
CYCLE 1 : durée au moins 4 ans	
1C1 (1 ^{ère} année - anciennement Débutant 1)	1h00
2C1 (2 ^{ème} année - anciennement Débutant 2)	1h00
3C1 (3 ^{ème} année - anciennement Préparatoire 1)	1h15
4C1 (4 ^{ème} année - anciennement Préparatoire 2)	1h15
MODE D'EVALUATION : Evaluation continue et/ou intra cycle. Examen avec jury pour les fins de cycles. Diplôme.	
CYCLE 2 : durée de 4 à 6 ans	
1C2 (1 ^{ère} année - anciennement Elémentaire 1)	1h15
2C2 (2 ^{ème} année - anciennement Elémentaire 2)	1h15
3C2 (3 ^{ème} année - anciennement Moyen 1)	1h30
4C2 (4 ^{ème} année - anciennement Moyen 2)	1h30

5 ^{ème} ou 6 ^{ème} année (facultatif, selon niveau)	1h30
MODE D'EVALUATION : Examen avec jury. Diplôme.	
CYCLE 3	
Avancé confirmé	2x1h30 (selon effectif et faisabilité)

- **Suivi des études, évaluations, examens**

Les examens sont organisés en fin du premier semestre, par discipline.

Les examens ne concernent pas les classes d'éveil et d'initiation.

A chaque rentrée, la classe d'éveil est prise en charge en alternance par un professeur des deux disciplines (une année professeur de danse classique, et l'année suivante un professeur de danse jazz). Cela n'engage en rien les élèves à commencer cette technique en début de cycle 1.

- **Galas, projets pluridisciplinaires, créations**

Un gala est organisé tous les ans pour chacune des disciplines. 2 représentations ont lieu à la Salle du Bout du Monde, avec régisseur. Les costumes et accessoires sont fournis en grande partie par le CAC. Des répétitions sur site sont organisées 1 à 2 semaines avant les galas.

Les classes de danse participent également aux projets pluridisciplinaires.

TARIFS 2018.2019

ADHESION 30€ pour les EM (10€ par trimestre)	2018/2019	par trimestre
DANSE		
Eveil et initiation (durée 0h45 et 1h00)	100,50 €	33,50 €
Cours de 1h00	100,50 €	33,50 €
Dégressivité 2 cours de 1h00	71,10 €	23,70 €
Cours de 1h15	124,80 €	41,60 €
Dégressivité 2 cours de 1h15	87,30 €	29,10 €
Cours de 1h30	150,00 €	50,00 €
Dégressivité 2 cours de 1h30	104,40 €	34,80 €
AVANTAGES TARIFAIRES CAC POUR LES INTRAMUROS		
TARIF DEGRESSIF POUR LES ADHERENTS INTRAMUROS*		
ADHERENT/FAMILLE dans les zones A, B, C quotient familial**		
- 1 adhérent = 100%		
- 2 adhérents = -20% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent)		
- 3 adhérents et + = - 40% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent)		
ADHERENT/FAMILLE dans les zones D, E, F quotient familial		
- Quel que soit le nombre d'adhérent = - 50% sur le montant intégral de la facture (réparti par adhérent). Pas de dégressivité.		
*Les avantages intramuros s'applique également à l'ensemble du personnel communal.		
** Le calcul du quotient familial est identique à ceux du service scolaire.		
TARIFS EVENEMENTS, SPECTACLES, EXPOSITIONS et SAISON CULTURELLE		
TARIFS DES SPECTACLES CAC		
Galas, spectacles des ateliers théâtres, projets pluridisciplinaires	TARIF C	